

# CINQ HECTARES DE PARCS REMIS AUX MONTPELLIENS

## DEUX HECTARES DE LA PINEDE NORD

Dans le dossier "Politique foncière - Espaces verts" du journal municipal de novembre 1978, nous faisons le bilan-inventaire des Espaces Verts à Montpellier, pour déplorer le mode d'urbanisation laxiste de ces vingt dernières années qui a conduit au manque de jardins publics dans les nouveaux quartiers ; la municipalité d'alors n'a pas su ou voulu réserver les terrains indispensables aux équipements de quartier. R. DUGRAND, Adjoint à l'urbanisme nous donnait quelques exemples d'affaires anciennes mal engagées ou négligées. Il annonçait les discussions et négociations entreprises pour les démêler et la mise en place d'un pro-

gramme d'acquisitions foncières. Dans le précédent numéro, Monsieur le Maire rendait compte des premiers résultats de cette nouvelle politique foncière et donnait les dates d'ouverture des nouveaux parcs et espaces remis aux Montpelliens. C'est fait, sept hectares nouvellement aménagés par le Service Jardins de la ville, aidé par des entreprises montpelliennes, sont ouverts au public. — Dans le quartier Ouest de la ville, en pleine zone d'habitation dense, le Parc de la Guirlande offre aux habitants de Figuerolles et du Terrain Gely, sur ses 12.000 m<sup>2</sup>, un Jardin "à la Française" et une partie boisée dont le centre est

occupé par la maison de maître et une belle pièce d'eau ; une aire de jeux pour enfants a été mise en place, de nombreux bancs dans des endroits calmes ont été installés. — Dans le haut du quartier Boutonnet, au Nord de la ville, le Parc Ste Odile, est un magnifique espace boisé de 6.500 m<sup>2</sup>, là aussi, des équipements de jeux et bancs permettent aux enfants et aux adultes de trouver détente et calme. — A La Paillade, le Parc du Domaine, interdit aux Pailladins jusque là, leur est rendu, leur est ouvert. La municipalité a racheté en effet le droit de jouissance de ce parc et de la maison de maître ;

## DE LA PAILLADE AMENAGES

quelques 300 arbres - dont certains sont doublement centenaires... et d'espèces diverses : cèdres géants, chênes, maronniers - peupliers, tulipiers de Virginie... occupent 26.000 m<sup>2</sup>. Un gros travail d'élagage, de débroussaillage, de nettoyage, de remodelage des pelouses vient d'être fait ; une vingtaine de bancs permettent aux promeneurs de se reposer. D'autres aménagements se feront. — Les 20.000 m<sup>2</sup>, deuxième partie de la Pinède, au Nord, sont aussi ouverts au public. Un chemin carrossable central permet aux landaux, aux voitures d'handicapés d'accéder à cette agréable pinède. Une nouvelle ouver-

ture vient d'être réalisée et permet aux habitants des quartiers Nord d'y entrer directement. Vous trouverez là tout un mobilier agreste (bancs, poutres d'équilibre, huttes à claire voie, tables et bancs de pique-nique...) en parfaite harmonie avec le site. Le "droit d'usage" de ces lieux, privés jusque là, vous a été rendu ; c'est un symbole dont la municipalité est fière et qui marque l'orientation de notre politique. Depuis leur ouverture vous appréciez le charme et la beauté de ces espaces, un lien affectif s'est déjà établi, mais beaucoup d'entre-vous s'inquiètent de voir le comportement inconscient peut être, mais destructeur

de quelques uns ; ayez l'audace de leur expliquer la gravité et les dangers de leur comportement. Sentons-nous responsables de tous de ces lieux, utilisons les corbeilles à papier (gardons les papiers dans notre main ou notre poche en attendant...), respectons la beauté, mais aussi la fragilité des végétaux. Ces magnifiques espaces de nature au cœur même de nos quartiers nous ont été rendus, obligeons-nous à les respecter. Yves LARBIOU, Adjoint au Cadre de Vie, et Espaces verts.

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES ET DE CHAUFFAGE CENTRAL ENTRETIEN

**Hubert-Louis Pons**

24, Avenue Saint-Maurice-34250 PALAVAS LES FLOTS  
Téléphone : 68.00.47

R.C. Montpellier 67-A-587

ville de montpellier  parc public **MAS DE LA PAILLADE**



les fenêtres en PVC

**dimat**

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.

Etablissements **PROUGET**

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC  
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027  
34022 Montpellier cedex

groupement des promoteurs de montpellier

**BATIR - PROMIDI S.A.**  
3, cours Gambetta/Montpellier-Tél: 92.03.60

**COPRA**  
18, triangulaire Jules Mureau/Montpellier-Tél: 58.52.58

**FIGEPRO**  
parc du belvédère/rue marcus Carrière/Montpellier-Tél: 54.21.54

**GIMO**  
1, rue de verdure/Montpellier-Tél: 58.38.25

**GIP**  
6, rue joffret/Montpellier-Tél: 58.66.66

**Jean PLANCHON S.A.**  
15, rue de la loge/Montpellier-Tél: 66.04.33

**OCCITANE DE PROMOTION**  
47, rue du faubourg St Jaumes/Montpellier-Tél: 41.20.32

**PRIM**  
la tour villeneuve d'anguilême/Montpellier-Tél: 42.46.66

**URBAT**  
14, avenue Frédéric Mistral/Montpellier-Tél: 92.77.65

**BEC SOGECI**  
B.P. n° 7/R.N. 113/34920 le crès-Tél: 70.13.35

groupement des promoteurs de montpellier  
tél 41 20 32

SCB OUTRE MONTPELLIER

**Sainte Odile**  
6.500 m<sup>2</sup>  
de verdure



6.500 mètres carrés de verdure au centre du quartier Boutonnet : le parc de Sainte Odile offre un agréable havre de détente aux riverains. A signaler que l'entrée actuelle est provisoire. Deux entrées seront réalisées au nord et au sud, de même que l'installation d'un réseau d'arrosage et incendie.

Entreprise **JEAN GENIN**

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

54, av. du Pont-Junéal  
34000 MONTPELLIER  
Tél : (67) 92-96-55

Siège Social :  
Route de Lunel  
34130 MAUGUIO  
Tél : 29-52-00



Société de gestion d'études et de travaux publics

**batiroustan**

RESTAURATION IMMEUBLES  
RUES PIETONNES  
RAVALEMENT DE FAÇADES

B.P. N° 1-LAURENS 34480  
90.28.43  
90.28.29  
90.28.71

**Levitt France.**  
Le retour au village.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux. Fruit d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, aux valeurs authentiques, bref, le retour au village.



**Levitt France**  
42, avenue Montaigne - 75008 PARIS.

Levitt à Montpellier : Domaine de Fontcaude  
Juvignac - 34100 Montpellier  
Tél. 40.10.60

# L'ENFANT AU COEUR OU AUX MARGES DE LA CITE ?

Où est la place de l'enfant dans l'espace urbain ? L'évolution de vie urbaine, l'aménagement des nouveaux quartiers ont été soumis aux impératifs de l'automobile ; l'enfant a été chassé de la rue et des places qui étaient, il y a une trentaine d'années encore, le lieu de rencontre et de détente, privilégié des enfants ; la voiture occupe l'espace, les parkings au pied des bâtiments sont là, rares ont été prévus des espaces pour l'enfant.

L'absence de place accordée aux enfants est révélatrice du système social et politique qui privilégie les intérêts financiers et néglige les catégories non productives, comme les enfants et les personnes âgées. La ségrégation sociale renforcée dans le développement des villes, la rend encore plus dramatique pour les enfants des milieux populaires (français et étrangers) défavorisés. Face à cette situation que faire ? Et

qu'essayons-nous de faire ? J'évoquerai simplement quelques actions entreprises dans des secteurs où la Commission Cadre de Vie est intervenue. Depuis deux ans un gros effort d'aménagement d'aires de jeux a été entrepris : alors qu'en 1976, 49 jeux pour enfants (dont l'aménagement de Montmaur) avaient été placés, nous en avons implantés 140 depuis 1977. Les diverses photos vous montreront quelques-unes de ces réali-

sations. Avec vos enfants vous en connaissez d'ailleurs beaucoup. D'autres projets d'aménagements sont à l'étude. Les équipements de loisirs sont très utilisés, nous savons que s'ils offrent un support aux jeux d'imagination des enfants, ils ne permettent pas toujours ce qui leur plaît le plus : la construction et la transformation des volumes et des espaces. L'exposition-animation (dont il est parlé par ailleurs) sur le thème de

l'enfant, ses espaces et les règles qui le structurent, décidée par la municipalité à l'initiative de la Commission Enseignement soutenue par la Commission Cadre de Vie, devrait nous permettre - enfants et adultes - de mieux cerner certaines de ces questions et d'agir ensemble. Avec J. BONNET, Adjoint aux Affaires Scolaires et nos collègues des Commissions Enseignement et Cadre de Vie ainsi qu'en liaison avec les

enseignants, nous voudrions apporter un prolongement à l'opération plantation, réalisée lors de "la journée de l'arbre" et sensibiliser les enfants et les faire participer à la protection et à l'amélioration de l'environnement. Merci de nous faire part de vos remarques et suggestions.

Yves LARBIOU,  
Adjoint à la Commission  
Cadre de Vie.

## • Pioch de Boutonnet



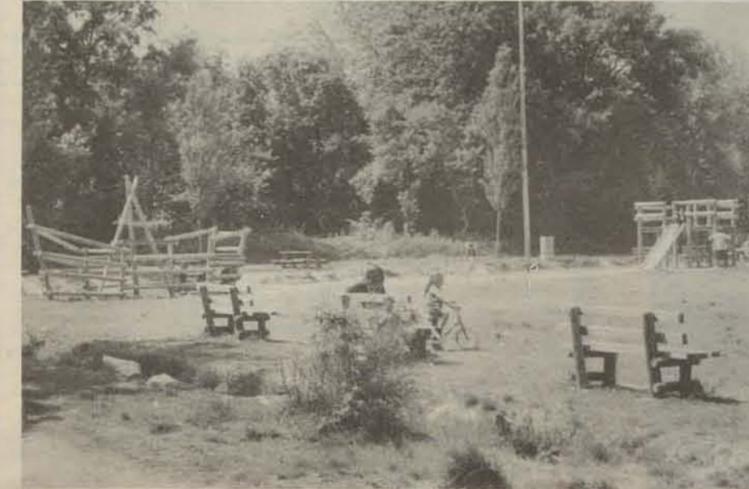
Grandes échelles, miradors, espaliers et glissade à Pioch de Boutonnet.

## • Nouveau Monde



Six jeux de bois et cinq bancs métalliques ont été mis en place au bas des immeubles du nouveau monde au Polygone.

## • Berges de la Mosson



Agréable lieu de promenade les berges de la Mosson ont été équipées de nombreux jeux et bancs.

## • La Guirlande



Tourniquet, hutte, grande échelle et glissade ont été "pris d'assaut" par les enfants de Figuerolles dès l'ouverture du parc.

## • Cité Moulares



Une aire de jeu a été inaugurée le 26 avril dernier à la Cité Moulares.

## • Sainte Odile



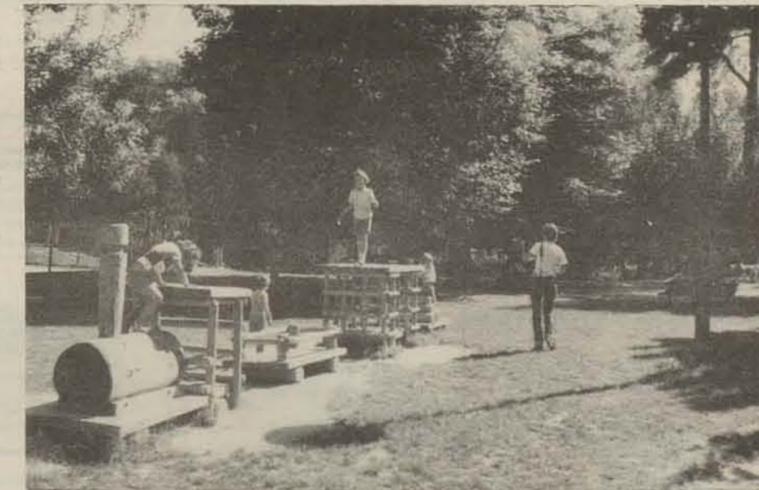
Une aire de jeux de bois et vingt bancs ont été mis en place dans le parc de Sainte Odile inauguré le 12 avril dernier.

## • Pinède Nord de La Paillade



Des jeux dans un parc rupestre de toute beauté.

## • Rimbaud



Un petit train particulièrement apprécié des enfants.

## La Guirlande : un parc à la française de plus d'un hectare



Particulièrement déshéritée en espaces verts la population du quartier Figuerolles, cité Gély bénéficie désormais de la jouissance du parc de la Guirlande, l'un des plus beaux de la ville. Sur notre photo du bas on reconnaît le jour de l'inauguration MM. Bosc, conseiller général et conseiller municipal, Couderc, conseiller général, M. Frèche, maire, Roman, directeur général des Services Techniques de la ville et Mouillard, chef du Service des Espaces Verts.

## 84 personnes au service municipal des espaces verts

Voici les attributions du service municipal des espaces verts.

- 1) • Créations de jardins et espaces plantés.  
• Remise en état de parcs, squares etc...  
• Entretien général de toutes les plantations du domaine public.
- 2) Plantation et entretien des jardins et espaces verts d'écoles, groupes scolaires, crèches, préfecture, commissariat etc...
- 3) Décorations en plantes vertes et fleurs pour cérémonies, congrès, bals et manifestations diverses civiles et militaires.
- 4) Fourniture de plants fleuris pour écoles. B.A.S., Préfecture, Armée, Police, Cimetières, etc...
- 5) Elagage et entretien général des 3.000 arbres d'Avenue.
- 6) Création d'aires de jeux, de parcours sportifs santé et nature et entretien.
- 7) Mise en place et entretien des bancs publics et corbeilles à papier.
- 8) Entretien des bassins, fontaines et jardinières.
- 9) Etude et visas des Permis de Construire (plantations).
- 10) Problèmes divers :  
— Capture de pigeons  
— "Journées de l'arbre"  
— Conseils aux particuliers, municipalités voisines etc...  
Fleurissement Mairie, hygiène etc...

## EFFECTIF

Voici l'effectif du service au 9 mai 1979 :

- 1 Ingénieur Divisionnaire, Chef du Service,
- 1 Adjoint Technique - Adjoint,
- 1 Contremaître Principal,
- 4 Contremaîtres (+ 3 au tableau d'avancement),
- 2 Surveillants de travaux,
- 7 Gardiens de Square,
- 2 Aides-ouvriers professionnels, au Bureau,
- + 66 Jardiniers (Maître-ouvrier + Ouvrier Professionnel 1<sup>re</sup> catégorie + Aide-ouvrier Professionnel).

TOTAL = 84

dont les 5 employés du Domaine de Grammont.

## DES ESPACES VERTS POUR TOUS

En moins de trois semaines, avec l'ouverture du parc de la Guirlande, du parc du Mas de La Paillade, de la pinède nord de La Paillade, du parc Sainte Odile, plus de six hectares d'espaces verts ont été rendus aux Montpelliérains. Ces inaugurations ont été accueillies avec la satisfaction que l'on devine par la population. Moins d'une semaine plus tard la municipalité était obligée de fermer temporairement le parc du Mas de La Paillade, de graves dégradations ayant eu lieu. Sans remettre en cause la politique menée en ce domaine par le conseil municipal (le parc a été depuis réouvert) ces actes de vandalisme gratuit, qui ont d'ailleurs été condamnés par l'immense majorité des Pailladins, posaient clairement la question de la prise en compte de ces espaces par la population. Elle en est la première bénéficiaire. Elle est directement concernée dans sa vie de tous les jours. Le 10 mai dernier Yves Larbiou, adjoint au cadre de vie, a réuni une table ronde à la mairie pour débattre de ce problème. Y ont participé les représentants des quartiers concernés par les récentes ouvertures de parcs, M. Mouillard chef du service des espaces verts de la ville et Henri Baconnier, journaliste. Voici quelques extraits de cette discussion libre.



La pinède nord de la Paillade.

**Yves Larbiou :** "Nous vous avons réunis aujourd'hui pour que nous réfléchissions ensemble sur la façon dont les Montpelliérains peuvent prendre en compte les espaces verts que nous leur avons rendus. Il faut que la population se les approprie. Elle ne doit pas les subir. Ils lui appartiennent".

**M. Mur (CO.GE.FI.COR Figuerolles) :** "Le problème n'est pas si simple. J'ai personnellement vécu deux expériences à la cité Gély et à Paul Valéry qui prouvent que dans la majorité des cas il y a dégradation lorsque les espaces verts ne s'inscrivent pas dans une politique d'urbanisme mûrement réfléchi. Les espaces verts viennent compléter le cadre de vie. Ils ne doivent pas imposer de nouvelles contraintes.

On ne donne pas des haricots secs à un nourrisson. Nous sommes persuadés que les milieux "populaires" sont capables d'accéder à la gestion des espaces verts. Pour cela on doit avant tout satisfaire leurs besoins immédiats. En ce qui concerne notre quartier offrir aux enfants des aires de jeu, aménagées ou non. Car bien souvent ils ont autant besoin de terrains d'aventure (terrains vagues) que de manèges.

Pour parvenir à ce résultat il faut une concertation permanente entre les techniciens de la ville et la population. M. GAUFFIER, animateur, absent à cette table ronde a tenu à nous indiquer qu'il est totalement d'accord avec M. MUR lorsque celui-ci affirme que les espaces verts doivent s'inscrire dans une politique générale du cadre de vie. "Au quartier Figuerolles dit-il nous souhaiterions en particulier que le terrain situé à côté de l'école docteur Roux soit rapidement ouvert aux enfants."

**M. Hopt (Association des habitants et travailleurs de La Paillade) :** "Au pied de nos mai-

sons disent les enfants de La Paillade il n'y a pas de place pour nous. Chez nous on a construit du béton à côté d'espaces verts existants. Il y avait donc théoriquement beaucoup de plus de possibilités que dans les autres quartiers de la ville. Or on n'a pas su profiter de cette situation privilégiée pour aménager des terrains de jeu et d'aventure, des espaces verts au milieu des habitations. Autant dire que l'ouverture du parc du Mas de La Paillade, situé au centre de la ville, a été accueillie avec satisfaction. Les Pailladins n'y avaient jamais mis les pieds.

Ce parc est quelque chose de formidable pour eux. Mais il faudrait aussi pouvoir offrir aux enfants des aires de jeu et d'aventure à proximité immédiate de leurs immeubles."

**Deschamp (animateur) :** "Bien souvent les espaces verts sont dégradés parce qu'ils servent d'aires de jeu dans des quartiers qui en sont soit dépourvus, soit insuffisamment équipés. Les enfants ont besoin d'évasion. Il faut leur offrir des terrains d'aventure avant de condamner les dégradations dont ils se rendent coupables, comme cela a été le cas au parc du Mas de La Paillade".

### Comment prévenir les dégradations ?

Chef de service des jardins M. Mouillard devait regretter les dégradations qui nuisent non seulement à la beauté des parcs mais imposent un travail supplémentaire aux employés de la ville.

**Yves Larbiou :** "Lorsque nous avons ouvert ces parcs nous savions qu'inévitablement certaines exactions seraient commises. Mais nous ne voulons pas que les agissements de certains privent l'ensemble de la population d'espaces dont elle a un profond besoin. Nous acceptons le risque de la destruction.

C'est la règle du jeu. Nous sommes prêts à l'assumer. Nous sommes favorables à une surveillance des parcs (un gardien vient d'être nommé au Mas de La Paillade) mais il ne faut pas que le rôle de ce personnel se limite à une action purement répressive. Il faut qu'il ait un rôle d'éducateur.

**Henri Baconnier :** "Pourquoi ne pas envisager des gardiens qui soient un peu botanistes et qui puissent en même temps dresser procès verbal? Car enfin l'immense majorité des Pailladins, se sont fortement émus des dégradations commises au parc du Mas. Elles estiment à juste titre que de tels agissements sont intolérables. Il faut donc, lorsque cela est nécessaire, savoir sévir.

**Daufes (Comité de quartier de la Chamberte) :** "Bien des exactions ne seraient pas commises si on savait sensibiliser les gens avant d'ouvrir un parc. Je pense en particulier au type d'information qui avait été fait lors de la campagne "il faut 50 ans pour faire un arbre". Avant

de créer quelque chose il faut une motivation. Il faut être sûr que le service qu'on propose correspond bien à une demande."

### La concertation : pas si simple.

**M. Benassaya (comité de quartier de la Chamberte) :** "Il faut que, dans ce domaine comme dans d'autres, la concertation entre élus et population soit réelle."

**Yves Larbiou :** "Le conseil municipal a dès son élection décidé de mener une politique de concertation avec les Montpelliérains. Mais il faut savoir qu'on ne peut tout obtenir en même temps. Nous faisons des petits pas. Cela n'est pas toujours facile. Le système administratif est souvent lourd. Il arrive parfois que des exigences, des revendications des quartiers, par ailleurs parfaitement fondées, ne puissent pour des motifs techniques ou administratifs être satisfaites."

**Daufes :** "Il est vrai qu'il est

très difficile de faire parler les gens sur leurs désirs. Ils éprouvent beaucoup de gêne à exprimer leurs besoins. Bien souvent ils savent exclure ce qui leur paraît néfaste mais ont beaucoup de difficultés à construire quelque chose. C'est donc à nous de les aider. C'est le rôle de la concertation entre les élus, les techniciens et les Montpelliérains."

**Mme Rebutato (Comité de quartier de Bautonnet) :** "Nous avons eu personnellement beaucoup de difficultés pour obtenir l'avis des habitants du quartier sur les aménagements qui leur semblaient souhaitables au parc Sainte Odile. Nous avons distribué 2.000 questionnaires dans les boîtes aux lettres et n'avons obtenu que 90 réponses. Par contre, lorsque le parc a été aménagé nous avons eu pas mal de critiques. Là aussi il a été plus facile de critiquer que de construire. Mais cela est compréhensible. La concertation cela ne s'improvise pas, cela s'apprend."

**CITROËNA**

La plus belle gamme de la 2 CV à la CX 2500 Diesel avec les NOUVELLES VISA 4 et 5 CV

S.A. GARAGE ARRIBAT  
14, Rue Vaneau  
MONTPELLIER - Tél : 58.43.84

APPAREILS SANITAIRES ET ACCESSOIRES

**Expo Sanit**

41, Rue Chaptal  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 92.10.41

Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques

**Louis NAZON**

Avenue de la Pompignane  
Villa des Tilleuls n° 774  
34000 MONTPELLIER  
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89  
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

LES VOLKSWAGEN  
Modèles 1979

**VOLKSWAGEN GOLF.**  
ELLE ROULE A L'ORDINAIRE.

1979 Volkswagen et Audi



GARAGE MAS S.A.  
91, Route de Toulouse  
Croix d'argent  
MONTPELLIER  
Tél : 42.93.95 - 42.81.74

LANGUEDOC  
AUTOMOBILE S.A.  
1550, Av. de la Justice de Castelnaud  
MONTPELLIER  
Tél : 79.51.01 - 79.52.78



## SCREG MEDITERRANEE

Tous travaux routiers  
Terrassements  
Assainissements

Revêtements spéciaux  
Liants hydrocarbonés

83, Route de Montpellier-B.P. 98, 34203 SETE-Tél. (67)74.25.37 ou 74.20.30

Chemin des Pattes, Juvignac, B.P. 7075 / 34022 Montpellier Cedex-Tél. 75.34.11